



COMMUNE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL GENERAL

SUR LA GESTION COMMUNALE DURANT L'ANNEE 2022

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes et du règlement du Conseil général, la Municipalité vous soumet, ci-après, le rapport de gestion pour l'année 2022.

CONSEIL GENERAL

M. Dominique Streckeisen a été président du Conseil général du 24 juin 2015 au 30 juin 2022 et M. Bruno Bärtsch son vice-président. M. Fabien Guidoux a été élu Président du Conseil général en date du 29 juin 2022. M. Bruno Bärtsch demeure à la même fonction.

En 2022, le Conseil général s'est réuni à quatre reprises en séances ordinaires. Il s'est prononcé sur 11 préavis.

- | | |
|---------------|--|
| 11 mai : | 1° Règlement sur la vidéosurveillance |
| | 2° Règlement communal de police |
| | 3° Renouvellement de l'infrastructure informatique |
| | 4° Crédit complémentaire PACom |
| 29 juin : | 5° Bilan et comptes de fonctionnement 2021 |
| | 6° Arrêté imposition 2023 |
| | 7° SIAERV - Bilan et comptes de fonctionnement pour 2021 |
| 12 octobre : | 8° Investissement – Réaménagement, construction d'infrastructures pour notre déchetterie |
| 30 novembre : | 9° Budget 2023 |
| | 10° SIAERV - Budget 2023 |
| | 11° SIAERV - Investissements |

MUNICIPALITE

La Municipalité s'est réunie 48 fois en séances hebdomadaires. Elle s'implique dans toutes les actions régionales qui peuvent avoir une incidence pour notre Commune ou notre région. A ce titre, chaque municipal est engagé à suivre des activités régionales en fonction de son dicastère ou de ses connaissances comme présenté ci-dessous :

Roland Stalder	<ul style="list-style-type: none"> • Président des Assemblées du Triage du Suchet, BoisCom et Equifor • Membre CODIR ARAS / Président AJOVAL • Membre commission bâtiments ASIOR
Anne Baumann	<ul style="list-style-type: none"> • Membre CODIR ASIOR • Membre commission gestion AJOVAL
Romain Morel	<ul style="list-style-type: none"> • Membre CI ORPC
Béat Jenni	<ul style="list-style-type: none"> • Président AIVM • Président SIAERV
Christian Kaenel	<ul style="list-style-type: none"> • Membre CODIR SDIS • Membre SIAERV

PERSONNEL COMMUNAL

Les employés de la Commune sont les suivants :

- Mme Nicole Conrad, boursière ad-interim, à la suite du départ de Mme Chantal Herren, du 31 janvier 2022 au 31 mai 2022
- Mme Evelyne Vagnières, boursière ad-interim, à la suite du départ de Mme Chantal Herren, du 31 janvier 2022 au 31 mai 2022
- Mme Vania Hiertzeler, boursière à 40 % dès le 1^{er} juin 2022
- Mme Laure Sanchez, secrétaire municipale et contrôle des habitants à 55%
- M. José Portela, employé communal à 100 %
- Mme Sandra Portela, concierge de l'église, des écoles et des locaux administratifs et surveillante de la Grande Salle à 45%
- M. Yves Aubert, surveillant déchetterie
- M. Edgar Viquerat, surveillant déchetterie

La Municipalité a adressé ses félicitations à M. José Portela qui a fêté ses 10 ans d'activité dans notre Commune. Son engagement, toujours exemplaire, et sa volonté de bien faire lui valent une belle reconnaissance.

CONTROLE DES HABITANTS – POLICE DES ETRANGERS

Au 31 décembre 2022, la population de Valeyres-sous-Rances comptait 615 habitants de 17 nationalités. Les mouvements suivants ont été enregistrés :

- Départs	=	64
- Arrivées	=	50
- Naissances	=	6
- Majorité	=	7
- Décès	=	3

Au 31 décembre 2022, la population étrangère totalisait 95 habitants (15.45 %) recensés de la manière suivante :

- Permis C (permis d'établissement) = 64
- Permis B (permis de séjour) = 24
- Permis F-G-L (étranger admis provisoirement) = 7

Durant l'année 2022, la Commune a enregistré 8 demandes de naturalisation concernant 4 familles. Les dossiers ont été validés par la Municipalité et sont, actuellement, en cours de décision auprès du Canton ou de la Confédération.

Mme Imelda Vidmer, née le 8 janvier 1928, est la doyenne du village pour les dames et M. Hugo Känel, né le 23 juillet 1926, pour les hommes. La Municipalité a félicité Mme Rosalia Corset pour ses 90 ans.

En raison de l'épidémie de Covid-19, la Municipalité n'avait pas pu organiser sa traditionnelle rencontre avec les nouveaux habitants et nouveaux citoyens les années passées. Afin de renouer avec la tradition, la Municipalité les a accueilli, le 20 mai 2022, lors d'une soirée placée sous le signe de la convivialité. Les collaborateurs communaux sont également invités à cette soirée pour les remercier du travail accompli durant toute l'année.

Afin d'encourager le vote des jeunes citoyens, tous les habitants ayant entre 18 et 25 et jouissant des droits civiques reçoivent la brochure Easyvote avant chaque votation fédérale ou cantonale.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Equipement de la salle de la Municipalité

L'équipement de la salle de la Municipalité est devenu vétuste et plus adapté aux besoins actuels. Nous avons remplacé la table qui est devenue trop petite vu l'utilisation des ordinateurs par les municipaux pendant les séances. Les chaises ont également été changées, les anciennes chaises ont été installées dans la salle des maîtres. L'éclairage de la salle a été modifié et un projecteur a été posé afin de pouvoir projeter des plans et autres documents.



Nous avons acquis un nouveau système informatique qui permet de gérer nos activités d'une façon intégrée. L'introduction du nouveau logiciel de la marque URBANUS ne s'est pas déroulée sans problème. Le personnel et les municipaux ont dû et doivent encore se familiariser avec le nouveau logiciel et changer leur façon de travailler.

Le transfert des données nous a réservé des surprises inattendues. En effet, nous avons découvert des lacunes dans le paramétrage de nos données, une application de nos règlements qui n'était pas toujours rigoureuse, de petits oublis ou incohérences dans la facturation etc. Tous ces petits défauts ont généré un grand surplus de travail et grâce à l'implication extraordinaire surtout du personnel et de la municipale des finances, nous avons pu surmonter ces obstacles. Le travail n'est pas encore terminé mais nous voyons le bout du tunnel! La Commune aura à disposition un outil de gestion moderne et efficace.

FÊTE NATIONALE DU 1^{ER} AOÛT

Cette année, c'était au tour de notre Commune d'organiser la fête du 1er août. En raison de l'incendie survenu à la Cantine des Planches quelques jours avant la manifestation, celle-ci a eu lieu au Stand de tir. Ce fût un grand succès !

ARCHIVES

Monsieur Alexandre Pahud, archiviste, assure le suivi des archives communales à raison d'un temps de travail équivalent à 5 %.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

La Municipalité a délivré 0 permis de construire, 3 permis d'habiter / utiliser et 7 autorisations municipales (dispenses d'enquête).

Contrôle des chantiers :

Lors de la réalisation des chantiers, des contrôles sont effectués par un mandataire externe. Ses prestations sont refacturées aux propriétaires.

Réseau intercommunal de bureaux techniques RIBT :

Le RIBT traite les dossiers de police des constructions des communes d'Agiez, Bofflens, Les Clées, Montcherand, Sergey et Valeyres-sous-Rances. Ces prestations comprennent des contacts téléphoniques, des séances, des analyses de projet, des rapports et des visites sur place (situation et configuration du terrain, environnement bâti, voisinage, etc.).

REVISION DU PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACom)

L'enquête publique de la révision du plan d'affectation communal a eu lieu du 15 janvier 2022 au 15 février 2022.

Un total de 9 oppositions a été déposées lors de l'enquête.

Le traitement de celles-ci a eu lieu en présence de la Municipalité, des opposants et des membres du bureau d'urbanisme entre le 12 avril 2022 et le 27 avril 2022.

À la suite de ces rencontres, 2 oppositions ont été retirées et les plans ont été modifiés.

La Municipalité a reçu le retour du préavis du Canton en date du 26 janvier 2023.

La mise à l'enquête complémentaire du PACom a débuté le 4 mars 2023 et a pris fin le 4 avril 2023.

BATIMENTS COMMUNAUX

COLLEGE

Un nouveau revêtement dans la cour d'école a été posé.



Dépose des anciens tableaux et pose de nouveaux tableaux interactifs dans les 4 classes pendant les vacances de Noël.



Un garde-corps a été posé sur l'escalier d'accès à l'administration communale.



VIEILLE AUBERGE

La chaudière du chauffage de la Vieille Auberge a été changée et mise aux normes du local.



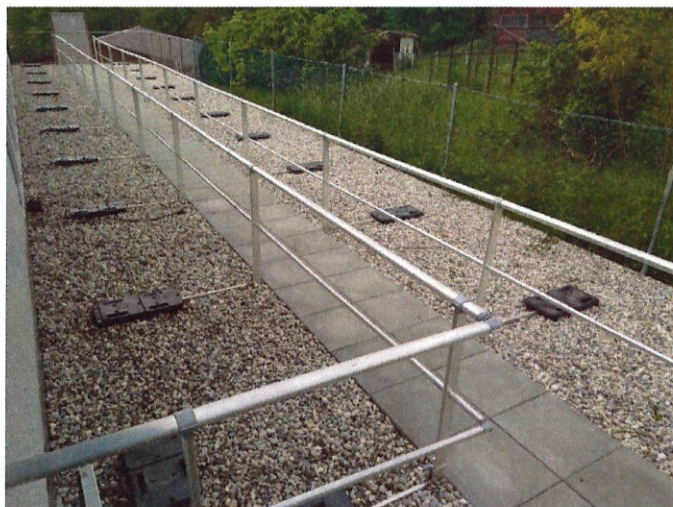
Le 30 juillet 2022, nous apprenons le départ des exploitants au 31 août 2023. La Municipalité a fait paraître des annonces d'appels à candidatures entre août et décembre 2022.

GRANDE SALLE

La porte de la sortie de secours a été changée.



Un chemin de fuite sécurisé a été créé. Il est revêtu de dalles protégeant l'étanchéité. Une porte métallique sécurisée en haut de l'escalier a été posée.



Le changement de la double peau de la citerne à mazout de 10'000 litres a également été effectué.

EGLISE

L'étoile de Noël en bois (prototype vieillissant) a été remplacée par une nouvelle, de taille identique et en aluminium.



PAROISSE

La paroisse, n'a plus de pasteur depuis le départ de M. le Pasteur Tojo Rakotoarison. Afin d'éviter une dissolution pure et dure, elle est en train de chercher des éventuelles solutions de rattachement à d'autres paroisses. Il n'y a pas de solutions dans l'immédiat, le travail se poursuit.

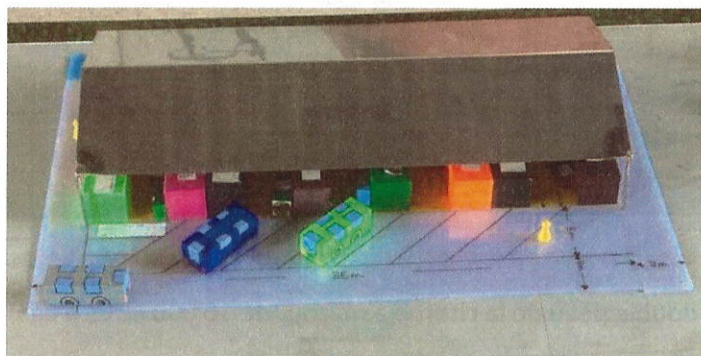
FINANCES COMMUNALES

Voir annexe au préavis no 15/23 relative au Bilan et comptes de fonctionnement 2022.

DECHETTERIE

À la suite du retour du questionnaire adressé à la population en 2021, la Municipalité s'est penchée sur le futur de notre déchetterie. Ceci en tenant compte des réglementations cantonales et fédérales ainsi que des vœux de la population. Elle a retenu le projet de construire une halle de 35 m par 16 m sur le lieu de la déchetterie actuelle. Avec une barrière d'accès à l'entrée et diverses balances pour peser tous les déchets amenés. Ce qui nous permettra de facturer aux habitants par rapport aux quantités amenées.

Le projet a été présenté au Conseil général le 12 octobre 2022 et a été adopté par une grande majorité. Ceci nous a permis de démarrer la mise à l'enquête dans le but d'effectuer les travaux en 2023.



ECLAIRAGE PUBLIC

Suite aux pressions du gouvernement et à l'action de plusieurs communes dans le but d'économies d'énergie, nous avons fait poser un système sur chaque tableau de commande afin d'éteindre complètement l'éclairage public de 23h00 à 05h00. Un sondage a été envoyé à la population afin d'obtenir un retour commenté sur le système d'extinction mis en place et avis et propositions pour l'avenir de l'éclairage public.

CONCEPT ENERGETIQUE

Une demande a été faite auprès de la Romande Energie afin d'obtenir une étude sur la pertinence d'installer des panneaux solaires sur les différents bâtiments communaux. Le retour sera transmis courant 2023.

PARCS ET CIMETIERE

Sur la place du Village, le totem a été mis à jour avec les noms des entreprises villageoises et pour l'instant celui-ci est complet.

Cette année, c'est la fontaine de Champ-Thélin, datant de 1880, qui a été rénovée avec un revêtement à plusieurs composants et un antiadhésif contre les algues. Cette rénovation lui donne un aspect plus moderne.

La Commune a fait l'acquisition d'un petit souffleur à feuilles mortes ainsi que d'une tronçonneuse d'élagage. Ces deux machines complètent l'équipement des espaces verts.

GRAVIERES

L'exploitation du gravier continue gentiment. Au vu de sa mauvaise qualité, l'entreprise Cand Landi doit le mélanger avec des autres graviers de la région. Le trou laissé par l'exploitation dudit gravier est comblé avec le limon des boues de lavage. A ce jour, une quantité de 31'500 m³ a été ramenée.

DOMAINES

La Commune possède 97ha de terres agricoles qui sont loués à 12 agriculteurs. En 2022, il y a eu deux changements de baux.

ROUTES

Les chemins AF qui vont à Chantemerle « Collège » ont été mis en « bordiers autorisés », conjointement avec les Communes de Montcherand et d'Orbe. Cette mesure permet à la mobilité douce une circulation plus tranquille et plus sécuritaire.

L'ancienne route d'Orbe qui dessert la Zone de Rionzi et les bâtiments agricoles a été gravillonnée et les nids-de-poule comblés. Ces travaux ont été nécessaires car cette route a vu sa fréquentation bien augmenter. Celle-ci n'avait plus eu d'entretien depuis sa fermeture à la circulation automobile.

Une nouvelle saleuse a été acquise. Cette machine est réglée par DPA et avec GPS. Elle gère automatiquement le grammage au m², la largeur de travail ainsi que la quantité qui est de 4 à 4,5 g /m² de sel.

Deux couverts de regards ont été refaits sur la chaussée de la Route de la Robellaz et une inspection visuelle est faite régulièrement.

TELETHON

Cette manifestation est organisée par les pompiers de notre village à la Grande Salle. La traditionnelle soupe aux pois, a été préparée dès le lever du jour et a régalé les papilles de nos citoyens. Une belle participation a eu lieu pour cette édition. Cette manifestation a été couronnée de succès et a rapporté la jolie somme de CHF 2'040.75.

Pour information, la Commune offre toutes les fournitures pour cette journée du Téléthon.

SERVICE DU FEU - SDISPO

Le SDISPO, organisé en association intercommunale, est composé des seize communes suivantes : Agiez, Arnex-sur-Orbe, Baulmes, Bavois, Bofflens, Chavornay, Croy, Juriens, La Praz, Montcherand, Orbe, Rances, Romainmôtier-Envy, Sergey, Valeyres-sous-Rances et Vuiteboeuf.

Au 1^{er} janvier 2022, l'effectif total est de 37 sapeurs-pompiers.

Le plus gros sinistre sur lequel le SDISPO est intervenu en 2022 à Valeyres-sous-Rances est l'incendie de la Cantine des Planches. Les pompiers de notre DAP ont œuvré d'une manière exemplaire.

ORGANISATION RÉGIONALE DE PROTECTION CIVILE JURA-NORD VAUDOIS

L'Organisation régionale de protection civile (ORPC) du Jura-Nord vaudois est une association de communes conformément à la législation fédérale sur la protection civile.

Au 31 décembre 2022, l'ORPC est constituée de 73 communes comptant 93'162 habitants.

L'ORPC a décidé de transférer ses locaux courant 2023 dans un nouveau bâtiment qui sera construit sur la parcelle occupée précédemment par Alvazzi SA aux Ducats à Orbe.

À la suite de la guerre en Ukraine et à la pandémie de COVID, toutes les communes de Suisse doivent disposer d'un point de rencontre d'urgence (PRU) dans leur localité ou dans une localité proche. Valeyres-sous-Rances a prévu de créer son PRU à la Grande Salle, conjointement avec la Commune de Sergey.

Afin de palier à d'éventuelles pannes d'électricité, la Commune s'est équipée d'une génératrice stockée au hangar communal. L'ORPC remettra le solde du matériel destiné au PRU courant 2023.

Le plan OSTRAL (l'organisation pour la sécurité d'approvisionnement en cas de crise) n'a pas été déclenché en 2022.

FORÊTS

La météo, très sèche de l'été 2022 a, une nouvelle fois, mis les forêts dans un stress hydrique prononcé. Les attaques de bostryches ont donc repris de plus belle et les effets du sec se font sentir et ce sera certainement encore plus le cas en 2023. Les résineux, notamment les épicéas, qui principalement sujet aux bostryches, se font de plus en plus rares dans les forêts de basse altitude. Nous continuons petit à petit notre progression vers des forêts essentiellement représentées par des essences feuillues. Les soins culturaux ont comme but de rendre nos forêts de demain plus mélangées, structurées et multifonctionnelles.

Les chantiers réalisés sur la propriété de Valeyres-sous-Rances comprenaient un total de 13.63 ha, soit 14.3% de notre surface forestière :

Exploitations (coupes) : La Robellaz 150 sylves (1 sylve = 1m³ de bois sur pieds)

Projet revitalisation de Chênaie : Châtillon 204 sylves

Exploitations en faveur de la biodiversité « Lisières » : Le Brésil 171 sylves

Exploitation de chablis (bostryches) total de 191 sylves

Soins culturaux « standards » : total de 12,12 ha

Soins culturaux en faveur des Chênaies : Châtillon 1,51 ha

INSTRUCTION PUBLIQUE

La Commune fait partie de l'ASIOR (Association scolaire intercommunale d'Orbe et région). 87 élèves de la Commune fréquentent les classes de l'ASIOR. L'Association regroupe 10 communes, soit : Agiez, Arnex-sur-Orbe, L'Abergement, Les Clées, Lignerolle, Montcherand, Orbe, Rances, Sergey et Valeyres-sous-Rances.

L'ASIOR est organisée en deux établissements, à savoir :

- l'établissement primaire d'Orbe et environs, recevant les enfants de 1P (4-5 ans) à 8P (11-12 ans)
- l'établissement secondaire d'Orbe et environs, accueillant les adolescents de 9S (12-13 ans) à 11S (14-15 ans).

ASIOR - Nombres d'élèves au 31.12.2022		
	Etablissements primaires	Etablissements secondaires
Valeyres-sous-Rances	63	24
Total ASIOR	1048	395

Pour la Commune de Valeyres-sous-Rances, les charges s'élèvent à CHF 131'641.00 ou CHF 214.05 par habitant en classes primaires. Elles sont de CHF 89'404.20 ou CHF 145.37 par habitant au secondaire.

Le nombre d'enfants en bas âge diminue continuellement dans notre Commune.

SÉCURITÉ SOCIALE

- a) L'ARAS JUNOVA (ARAS Jura-Nord Vaudois Association régionale d'action sociale Jura-Nord vaudois) réunit 73 communes qui offrent des prestations liées aux aides financières, aux assurances sociales, à la gestion du budget, à la formation, à l'emploi ou encore au logement. 25 de ces Communes, dont Valeyres-sous-Rances, collaborent afin de proposer des places d'accueil de jour destinées aux enfants (AJOVAL).

ARAS JUNOVA - Evolution des charges (CHF)		
	2021	2022
Centre social régional	13'544'050	13'477'769 (-1.6%)
Agence d'assurances sociales	2'964'290	2'995'625 (+ 1%)

Accueil de jour des enfants - Réseau AJOVAL

Au 31.12.2022, la Commune de Valeyres-sous-Rances compte 2 accueillantes en milieu familial domiciliées sur la Commune.

Enfants de Valeyres-sous-Rances bénéficiant d'une solution de garde dans le réseau AJOVAL 2022							
Préscolaire garderies		Parascolaire garderies		Accueil familial préscolaire		Accueil familial parascolaire	
Nombre d'enfants	Heures consommées	Nombre d'enfants	Heures consommées	Nombre d'enfants	Heures consommées	Nombre d'enfants	Heures consommées
11	5'658	11	6'870	3	1'302	19	4'668

Accueil parascolaire - UAPE Les Renardeaux :

L'UAPE des Renardeaux, avec ses 12 places autorisées, accueille des enfants du degré scolaire 1-6P. En 2022, elle a accueilli 26 enfants. Le taux d'occupation était de 33% le matin et de 58% à midi et l'après-midi. En accueil parascolaire, les places proposées sont principalement occupées les midis et les après-midis.

Les Renardeaux - Communes de domicile des parents placeurs		
Commune	N° d'enfants	N° d'heures
L'Abergement	1	269
Montcherand	5	2'668
Orbe	2	1'168
Rances	9	2'787
Valeyres-sous-Rances	9	3'500

EAU POTABLE – SIAERV

Comme la législation l'exige, l'eau fait l'objet d'analyses régulières effectuées par Viteos, laboratoire certifié, et par le laboratoire cantonal. Ces analyses ne suscitent pas de commentaires si ce n'est qu'un traitement UV est indispensable aux sources de Champ-Thélin.

Nous constatons que l'installation UV montre des signes de fatigue depuis plusieurs années. Il a été décidé de changer cette dernière et d'ajouter, comme conseillé par le service des eaux, une mesure de turbidité.

Sur la conduite de distribution d'eau, les vannes sont contrôlées par la maison Hinni. Après 17 années de fonctionnement, les deux premières vannes ne fonctionnent plus, ce qui nous oblige à les remplacer.



EAUX CLAIRES ET EPURATION

En 2021, la Municipalité a décidé de curer chaque année un tronçon du réseau des conduites de notre Commune. Le but étant de faire le tour de l'entier de ces conduites entre 5 à 6 ans. Nous constatons qu'il y a beaucoup plus de calcaire que pensé. On trouve entre 5 à 8 cm d'épaisseur de tuf. Nous devons trouver une solution pour rattraper le retard pris depuis des années.



Nous faisons le même constat que ce qui est mentionné sous le point des eaux claires.

Notre Commune fait partie de l'AIVM (Association intercommunale du Vallon du Mujon) qui regroupe les communes de Lignerolle, Les Clées/La Russille, l'Abergement, Sergey, Valeyres et Rances. Cette association regroupe les eaux usées à la STAP de Valeyres et ensuite les envoie à la STEP d'Orbe. Celle-ci investit dans une nouvelle usine de traitement. Dans nos communes, il est connu depuis fort longtemps, que nous avons beaucoup trop d'eaux claires qui va aux eaux usées. Les autorités demandent de prendre des mesures adéquates dans une période de court à moyen voir, éventuellement, long terme. C'est pour sensibiliser les membres que l'AIVM a décidé, dans sa séance du 5 octobre 2022, à l'unanimité, de poser des compteurs de mesure de quantité d'eaux usées à la sortie de chaque commune. Ceci permettra de répartir la facture des eaux usées par rapport à la quantité déversée par chaque commune et nous donnera une répartition plus équitable de la facture.



GAZ

Pour l'année 2022, ce poste ne suscite pas de commentaire particulier. La gestion du réseau se fait par VO Energies.



Adopté en séance de Municipalité le 7 juin 2023

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

Le syndic

R. Stalder



La secrétaire

L. Sanchez

Municipal responsable : M. Roland Stalder, 079/910.76.30

